



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LES ENTREPRISES CANADIENNES BÉNÉFICIERONT D'UN CENTRE ZONE FRANCHE DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

La désignation aidera les entreprises à faciliter les exportations et à créer des emplois pour la classe moyenne

Le 30 août 2017 – Québec (Québec) – [Développement économique Canada pour les régions du Québec](#) (DEC)

Les entreprises locales de la région de Québec bénéficieront de nouvelles possibilités d'emploi et d'affaires à la suite de la création du nouveau Centre zone franche (Centre ZF).

La désignation a été annoncée aujourd'hui, en présence de l'honorable François-Philippe Champagne, ministre du Commerce international, ainsi que de monsieur Joël Lightbound, député de Louis-Hébert et secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, au nom de l'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et ministre responsable de DEC.

Le Centre ZF fera la promotion de la région métropolitaine de Québec en tant que plaque tournante des échanges internationaux, tirant parti de son emplacement en Amérique du Nord, de son accès direct aux États-Unis et de son assise manufacturière solide pour attirer de nouveaux investisseurs.

La désignation de ce nouveau Centre ZF s'harmonise avec les priorités du gouvernement du Canada consistant à aider les entreprises à s'intégrer aux marchés internationaux et aux chaînes de valeur mondiales.

Citations

« Québec est le point d'attache de nombreuses entreprises novatrices et ambitieuses qui ont réussi à mettre sur le marché leurs produits et leurs services aux quatre coins de la planète. La désignation de la région comme Centre zone franche simplifiera l'accès aux programmes et aux services gouvernementaux en mettant en place un guichet unique afin d'aider les entreprises locales à optimiser leurs exportations et à générer ainsi plus d'emplois au pays. »

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre du Commerce international

« Il s'agit là d'une importante désignation pour Québec. Le fait d'être constituée Centre zone franche accroît sa capacité à attirer les investissements et à aider les entreprises locales dans leur quête de marchés à l'étranger. Je suis heureux de l'annonce d'aujourd'hui; voilà qui contribue à assurer la croissance de la région dans une perspective globale. »

Joël Lightbound, député de Louis-Hébert à la Chambre des communes et secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé

« Je me réjouis de cette bonne nouvelle pour les familles de notre région. La désignation de Québec comme Centre zone franche servira sans aucun doute de levier supplémentaire pour la création de bons emplois bien rémunérés, permettant ainsi aux Canadiennes et aux Canadiens de tirer parti du développement de notre économie et assurant du même coup la croissance de la classe moyenne. »

L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et député de Québec à la Chambre des communes

« En tant que nation commerçante, le Canada reconnaît le lien étroit entre le commerce et de bons emplois bien rémunérés. Nous sommes fiers de désigner la région métropolitaine de Québec comme le premier Centre zone franche au Québec. Nous sommes résolu à renforcer cette région pour en faire une plaque tournante internationale ayant accès aux marchés mondiaux. »

L'honorable Navdeep Bains, ministre responsable de DEC

« L'approche privilégiée par le Canada pour la mise en place de zones franches, qui permet aux entreprises de choisir l'emplacement répondant le mieux à leurs besoins, est des plus novatrices, et je tiens à le souligner. Cela fait clairement du Québec un lieu de premier choix pour les investisseurs étrangers, ce qui génère des retombées positives pour toutes nos régions. »

Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

« L'accréditation de la région de Québec à titre de première zone franche dans la province est une étape phare pour notre croissance économique, qui permettra à la fois d'attirer plus fortement des entreprises étrangères à s'établir à Québec et de stimuler le commerce international des entreprises d'ici. En plus de contribuer aux objectifs de développement économique de la Ville de Québec, le Centre zone franche viendra également soutenir les priorités de développement du Port de Québec, de l'Aéroport international Jean-Lesage et de la zone industrialo-portuaire régionale, et il renforce une fois de plus la position de Québec comme porte d'entrée européenne pour le commerce en Amérique du Nord. »

Régis Labeaume, maire de Québec

« Notre stratégie de développement industriel et technologique mise sur les conditions gagnantes pour accueillir de nouvelles entreprises à Lévis. Comptant quatorze zones et parcs industriels sur son territoire, la Ville de Lévis est à l'écoute des besoins des entreprises et soutient résolument les initiatives économiques et innovantes. »

Gilles Lehouillier, maire de Lévis

« Québec International est fière de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international. L'établissement du Centre zone franche dans la région, allié à notre savoir-faire et notre expertise en commercialisation/exportation ainsi qu'en prospection des investissements étrangers, constitue un levier supplémentaire pour accroître nos services dédiés aux entreprises et à la promotion de la région. »

Carl Viel, président-directeur général, Québec International

« Le Port de Québec constitue une véritable plaque tournante du commerce international à Québec et les activités reliées aux infrastructures portuaires de Québec génèrent des retombées estimées à 1,35 G\$ à l'échelle canadienne ainsi que plus de 13 000 emplois de qualité. La mise en place du premier Centre zone franche au Québec est une action structurante pour l'économie maritime de notre grande région portuaire. »

Mario Girard, président-directeur général, Port de Québec

« L'obtention d'une zone franche est une étape importante pour la grande région de Québec. Une zone franche apportera des avantages comparatifs qui auront, sans aucun doute, un effet de levier afin d'attirer dans notre région de nouvelles entreprises manufacturières. Il est indéniable que l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, tout comme la région de Québec, bénéficiera pleinement de ce nouvel outil et de l'activité économique qui en découlera. »

Gaëtan Gagné, président et chef de la direction, Aéroport de Québec inc.

Faits en bref

- La région de Québec est un emplacement stratégique; située près du fleuve St-Laurent la région sert de porte d'entrée clé aux Grands Lacs et au cœur industriel de l'Amérique du Nord. Son territoire permet d'accroître la connectivité de la région avec le reste du continent, parallèlement à ses capacités multimodales.
- Il s'agit du neuvième Centre ZF installé au Canada et le premier établi au Québec.
- Le Centre zone franche de Québec permettra aux entreprises d'avoir accès à toutes les informations concernant les programmes s'apparentant au concept de zone franche, y compris le [Programme d'exonération des droits](#), le [Programme de drawback](#), le [Programme des entrepôts de stockage des douanes](#), le [Programme des centres de distribution des exportations](#) et le [Programme des exportateurs de services de traitement](#).
- Pour mettre sur pied le Centre ZF de Québec, Québec International a établi un partenariat avec les villes de Québec et de Lévis, le Port de Québec et l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Lien connexe

[Renseignements sur les zones franches \(ministère des Finances du Canada\)](#)

-30-

Source :

Relations avec les médias
 Développement économique Canada
 pour les régions du Québec
 Tél. : 514-283-7443
 Courriel : dec.media.ced@canada.ca

Personnes-ressources :

Karl W. Sasseville
 Attaché de presse
 Cabinet du ministre de l'Innovation,
 des Sciences et du Développement économique
 Tél. : 343-291-2500

Sylvie Fortin
 Conseillère en communication – Promotion et Affaires publiques
 Québec International
 Tél. : 418-681-9700, poste 260
sfortin@quebecinternational.ca

Restez branchés

Suivez DEC sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [YouTube](#)
 Suivez Québec International sur [Twitter](#), [LinkedIn](#)